

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 19/05/2022

Convoqué le 09 mai 2022, le Conseil Syndical de PREVAL s'est réuni le mardi 19 mai 2022 à 17 h 00 au siège du syndicat sous la présidence de M. Claude GINDRE.

Date de la convocation : 19/05/2022		
Date d'affichage : 26/05/2022		
Nombre de membres : 33	Nombre de présents : 21	Nombre de pouvoirs : 4

➤ **Présents avec voix délibérative :**

❖ **Membres titulaires :**

Communauté de Communes du Grand Pontarlier :

M. Didier CHAUVIN
M. Lionel MALFROY
M. Nicolas BARBE
Mme Laurence INVERNIZZI

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

M. Pierre-François BERNARD
M. Jean-Louis TRUCHE
M. Paul RUCHET
Mme Brigitte TAILLARD

Communauté de Communes du Val de Morteau :

M. Bernard JACQUET
M. Jean-Noël CUENOT
M. Cédric BOLE

SMCOM :

M. Christian VALLET
Mme Elisabeth VIENNET

Communauté de Communes du Pays de Maïche :

M. Bertrand LOUVET

M. Martial CORDIER

Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs :

M. Claude GINDRE

M. Jean-Luc BARNOUX

M. Ludovic MIROUDOT

Mme Florence SCHIAVON

Communauté de Communes du Plateau du Russey :

M. Jean-Marc LERAT

Communauté de Communes du Pays de Sancey/Belleherbe :

M. Benoît CIRESA

❖ Membres suppléants (ayant voix délibérative en l'absence d'un titulaire) : 0

❖ Membres ayant donné pouvoir : 4

M. Constant CUCHE donne pouvoir à M. Martial CORDIER

Mme Catherine ROGNON donne pouvoir à M. Jean-Noël CUENOT

Mme Claire REYMOND BALANCHE donne pouvoir à M. Bernard JACQUET M.

François CUCHEROUSET donne pouvoir à M. Pierre-François BERNARD

❖ Excusés :

Communauté de Communes du Grand Pontarlier :

M. Jacques PRINCE

M. Raphaël CHARMIER

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

M. Daniel PRIEUR

M. François CUCHEROUSET

Communauté de Communes du Val de Morteau :

Mme Catherine ROGNON

Mme Claire REYMOND BALANCHE

SMCOM :

M. Claude COURVOISIER

M. Eric LIEGON

Communauté de Communes du Pays de Maîche :

M. Constant CUCHE

M. Dominique BERNARD

Communauté de Communes du Plateau du Russey :

M. Bernard PRETOT

Communauté de Communes du Pays de Sancey/Belleherbe :

M. Roland DOURIAUX

❖ **Absents : 0**

➤ **Présents sans voix délibérative :**

Mme Garence DONIER

Mme Marielle HENRIET

M. Jean-Yves MEUTERLOS

Diffusion :

- membres titulaires et suppléants,
- Président(e)s des adhérents,
- Directeurs (rices) des services techniques des adhérents,
- services techniques des adhérents,
- agents PREVAL et SMCOM,
- conseillers municipaux du territoire,
- public.

ORDRE DU JOUR

- **Présentation mise à jour plateforme e-convocations**
- **Communication**
- **Commission Administration, finances et personnel :**
 - Délégation d'attribution
 - RH
 - Consultation prêts besoin de financement 2022/2023
 - Projet aménagement zone derrière UB
 - Attribution marché incendie (lot 2)
 - Créances éteintes
 - Décisions modificatives
 - Avenants marché végétaux, RCU Les Fontaines et Ilot Saint Pierre 2020,
 - Divers
- **Commission Valorisation matière :**
 - Déchèteries : filières REP, panneaux de signalétique, retours outil Symetri
 - Attribution marchés : marché végétaux, non valorisables, transports bennes Maïche
 - Marché de transfert quais de transfert OM / CS
 - Modification cahier des charges CITEO
 - Divers

Monsieur le Président	Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Lionel MALFROY
Monsieur le Président	Adoption de l'ordre du jour Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	Adoption du compte-rendu et du procès-verbal du Conseil Syndical du 24 mars 2022 Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité

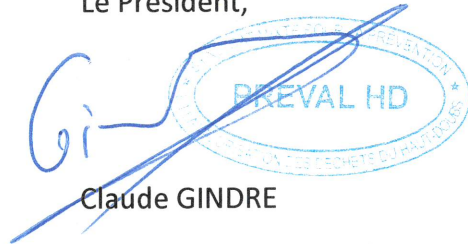
Monsieur le Président	<p>Article L.5211-10 du CGCT Lecture des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Syndical Néant</p> <p>Pour : - Contre : - Abstentions : -</p>
Monsieur le Président	<p>1. Délégation d'attribution</p> <p>Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>2. Attribution lot 1 – marché détection et protection incendie</p> <p>Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>3. Nomination par voie directe agents catégorie C</p> <p>Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>4. Attribution prêts bancaires- Besoin financement 2022 -2023– Caisse d'Epargne</p> <p>Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>5. Attribution prêts bancaires- Besoin financement 2022-2023 – Banque Postale</p> <p>Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>

Monsieur le Président	<p>6. Attribution prêts bancaires- Besoin financement 2022 – Banque Populaire</p> <p>Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>7. Attribution marché incendie (lot 2)</p> <p>Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>7. Décision modificative n°2 – Ouverture de crédits</p> <p>Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>8. Créance éteinte</p> <p>Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>9. Avenant n°1 lot 1 et lot 2 marché broyage et transport végétaux</p> <p>Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
	<p>10. Avenant n°1 lot 2 marché extension RCU – Résidence Les Fontaines</p> <p>Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>

	<p>11. Avenant n°1 marché extension RCU – Ilot Saint Pierre 2020</p> <p>Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
	<p>12. Attribution marché broyage et transport des végétaux</p> <p>Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
	<p>13. Attribution marché traitement non- valorisables</p> <p>Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
	<p>14. Attribution marché transport bennes déchèterie de Maïche</p> <p>Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
	<p>15. Consultation marché de transfert des OM et emballages et papiers</p> <p>Pour : 24 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>

Conformément à l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte rendu du Conseil Syndical est affiché au siège du Syndicat à Pontarlier sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.

Le Président,



Claude GINDRE